

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 6 JUILLET 2020 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence:

Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5

Ouverture de la séance et présence: 2020-07-06, 1 **Considérant** l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux permettant aux organismes municipaux le choix entre un retour à la normale (avec présence du public) pour la tenue des assemblées de conseil en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène ou le maintien des règles en vigueur depuis le début de la pandémie (absence du public), y compris la publication des délibérations. La décision revient à chaque municipalité et organisme;

Considérant que le conseil accepte ce changement de directive comme une bonne nouvelle et un retour à la normale;

Considérant que Monsieur le Maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Daniel Enright régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2020-07-06, 2 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Miller that the agenda proposed to the members is adopted by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 6 juillet 2020 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - Agenda
2. Procès-verbal – Minutes
3. Période de questions – Question period

Urbanisme/Inspection

4. Offre de service pour inspection – Gestim / Service offer
5. Délégation d'une personne pour remplir la fonction d'inspecteur municipal / Nomination
6. Demande d'autorisation d'occupation du domaine public pour une utilisation permanente de l'emprise du chemin Cull aux fins d'enfourer une ligne électrique / Request for authorization to occupy the public domain
7. Demande de Domtar – travaux sur le chemin Keenan / Request from Domtar
8. CPTAQ - dossier du mois (1347-43-5706, lot # 3 892 266 ch. Cull) / Monthly files

Administration

9. Correspondances
10. Politique du gestionnaire / Administrative policy
11. Demande d'aide financière pour un projet de camp de jour pour les jeunes de 11 à 15 ans / Financial support request
12. Demande de participation municipale – Bureau d'accueil / Municipal participation request
13. Location de la salle communautaire / Community hall rental
14. Dons & publicités / Donations & publicity (Fondation du CHUS, Action Saint-François)

Voirie

15. Soumissions - « rechargement chemin Healy » / Tenders for slate
16. Soumissions - « rechargement chemin Grainger » / Tenders for slate
17. Avenant - offre de service d'EXP. - travaux sur le chemin de Montréal / Amendment
18. Bell Canada – deux poteaux à être déplacés pour le projet du chemin Valley / Two posts to be moved
19. Virée de camions – chemins Fowler et Dénommée / Truck turning areas

Hygiène du milieu

20. Lettre pour la disposition des boues de fosses septiques / Letter for the disposal of septic tank sludge
21. Soumission – achat et installation d'un nouveau débitmètre au 1035 route 243 (halte routière) / Service offer

Factures

22. Factures/Bills

Varia

23. Départ de l'inspecteur municipal
24. Boîtes postales communautaires – chemin de l'Hôtel de Ville

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2020-07-06, 3 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 1^{er} juin 2020;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, d'adopter le procès-verbal du 1^{er} juin 2020.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the June 1st, 2020 council meeting;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Morrison to adopt the minutes of the June 1st, 2020 council meeting such as received.

Période de questions : 2020-07-06 Aucun visiteur

Offre de service pour inspection – Gestim inc. : 2020-07-06, 4 **Considérant** l'entente sur le partage des services d'un inspecteur municipal avec la Ville de Richmond;

Considérant la démission de l'inspecteur municipal de la Ville de Richmond;

Considérant que son départ effectif est le 1^{er} juillet 2020;

Considérant que le poste sera affiché par la Ville de Richmond, mais sera sûrement comblé qu'après la période estivale;

Considérant l'importance de combler rapidement ce poste afin de répondre aux nombreuses demandes des citoyens;

Considérant l'offre pour le service d'inspection municipal par la firme Gestim;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité que le conseil accepte l'offre de service pour inspection de la firme Gestim au montant de 60 \$ /heure (plus taxes) plus 0,55 \$/ km pour les frais de kilométrage, et ce, selon l'offre déposée en date du 25 juin 2020.

Considering the agreement on the sharing of the services of a municipal inspector with the Town of Richmond; considering the resignation of the municipal inspector; considering his departure is effective as of July 1st, 2020; considering that the position will be posted by the Town of Richmond, but will certainly not be filled until after the summer period; considering the importance of quickly filling this position in order to respond to the many requests from citizens; considering the offer for the municipal inspection service by the firm Gestim;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld it is resolved unanimously that council accepts the offer of service for inspection by the firm Gestim in the amount of 60 \$/hour (plus taxes) plus 0,55 \$/km for mileage costs, according to the offer filed on June 25th, 2020.

Délégation d'une personne pour remplir la fonction d'inspecteur municipal au Canton de Melbourne : 2020-07-06, 5 **Considérant** la démission de l'inspecteur municipal;

Considérant l'offre pour le service d'inspection municipal par la firme Gestim pour la période estivale (environ un mois);

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité que le conseil accorde une délégation à Messieurs Alexandre Thibault et Mathieu Brunelle-Descheneaux de la firme Gestim pour appliquer nos règlements d'urbanisme, le règlement général, émettre les permis et certificats et en faire le suivi, répondre aux demandes d'information sur la réglementation, recevoir et gérer les plaintes relevant de l'inspection municipale.

Considering the resignation of the municipal inspector; considering the offer for the service of municipal inspection from the firm Gestim for the summer period (approximately one month);

It is moved by councillor Miller, seconded by councillor Enright and resolved unanimously that council designates Messrs. Alexandre Thibault and Mathieu Brunelle-Descheneaux from the firm Gestim to apply our urban planning regulations, the general bylaw, issue and monitor permits and certificates, respond to requests for information on regulations, and to receive and manage complaints relating to municipal inspection.

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public pour une utilisation permanente de l'emprise du chemin Cull aux fins d'enfouir une ligne électrique : 2020-07-06, 6 **Attendu que** le propriétaire du lot 3 510 870 (639 chemin Cull) Monsieur Daniel Meilleur a déposé une demande d'occupation du domaine public, le 13 novembre

2019, auprès du service d'urbanisme de la municipalité pour utilisation de l'emprise du chemin Cull aux fins d'enfouir une ligne électrique pour alimenter une future résidence;

Attendu que la résolution numéro 2019-12-02, 6 a été adoptée par le conseil municipal acceptant la demande du propriétaire sous certaines conditions;

Attendu que l'autorisation d'occupation du domaine public est conditionnelle à ce que le propriétaire dépose une étude environnementale des lieux d'implantation afin d'évaluer le projet et son impact sur le milieu;

Attendu que la firme d'ingénierie NIX Experts-Conseils a procédé à la préparation des plans et devis afin d'alimenter en permanence en électricité et en fibre optique une résidence sur le lot 3 510 870;

Attendu que la ligne électrique 14,4 KV avec un conduit pour la fibre optique souterraine est démontrée et décrite sur le plan de l'ingénieur Timothée Lozon en date du 26 mai 2020, projet 19110004-003;

Attendu qu'un plan de localisation réalisé par un arpenteur géomètre de la ligne électrique et de la fibre optique sera déposé à cet effet suite à la réalisation des travaux;

Attendu que suite à l'analyse de ce plan, il est démontré que la ligne électrique souterraine sera de type 14.4 KV / 1Ø / 15A et un conduit prévu pour un câble de fibre optique à 6 fibres longera le chemin Cull sur une distance approximative de 350 mètres de la résidence du 638 chemin Cull sur le lot 3 510 871 à la propriété au 639 chemin Cull sur le lot 3 510 870 afin d'alimenter en électricité une résidence;

Attendu que cette ligne électrique privée peut desservir plus d'une résidence;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte le plan d'implantation d'une ligne électrique souterraine tel que déposé par Monsieur Meilleur le 27 mai 2020;

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise l'émission d'un permis d'occupation du domaine public à l'immeuble portant le numéro de lot 3 510 870 du cadastre du Québec permettant :

- l'installation et le maintien d'une ligne électrique souterraine de type 14.4 KV / 1Ø / 15A dans l'emprise du chemin Cull et ce sans toucher à l'assiette du chemin tel que démontré au plan d'ingénierie réalisé par l'ingénieur Timothée Lozon en date du 26 mai 2020 portant le numéro de projet 19110004-003;

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne exige une attestation de la conformité des travaux de l'ingénieur travaillant sur ce dossier;

Que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne exige des plans « tel que construit » des travaux de la ligne électrique souterraine longeant l'emprise du chemin Cull une fois les travaux terminés;

Qu'un surveillant de chantier soit présent durant toute la période de construction afin d'attester de l'exécution des travaux; que les coordonnées du surveillant de chantier et le responsable du chantier doivent être communiqués à la municipalité;

Que la municipalité se réserve le droit de regard et de refus dans le choix du surveillant de chantier;

Que les coordonnées des entreprises relatives à la surveillance et l'exécution du projet devront être communiquées deux (2) semaines avant le début de la construction;

Que toute nouvelle connexion ou surdimensionnement des installations sont conditionnelles au préalable des travaux à une autorisation d'occupation du domaine public du conseil de la municipalité;

Qu'une lettre doit être produite et signée par le propriétaire à l'effet qu'ils sont responsables de tout préjudice résultant de l'occupation du domaine public et qu'ils s'engagent à prendre fait et cause pour la municipalité à l'égard de toute réclamation contre celle-ci pour réparation de ce préjudice et l'en tenir indemne;

Qu'un cautionnement d'exécution des travaux, d'une compagnie d'assurance, pour une somme équivalente à 10 000\$ du montant total des travaux doit être présenté à la municipalité avant le début des travaux; ce cautionnement sert à garantir la Municipalité de toute réclamation à laquelle elle pourrait être sujette par suite des actes du propriétaire dans la poursuite des travaux, ainsi que pour indemniser toute personne qui pourrait être appelée à exécuter ou terminer les travaux en lieu et place de l'entrepreneur dans le cas où celui-ci, ne remplirait pas ses devoirs et afin d'assurer une remise en état du chemin;

Que les propriétaires et ses ayants droit devront maintenir une assurance responsabilité en faveur de la Municipalité du Canton de Melbourne pour lesdites occupations du domaine public pour un montant minimal de 2 000 000 \$;

Que le propriétaire de l'immeuble ou tout acquéreur subséquent, sera responsable de l'entretien de la ligne électrique souterraine et d'assurer la libre circulation sur le chemin, et ce, en tout temps;

Que le propriétaire de l'immeuble ou tout acquéreur subséquent devra remettre en état le chemin public affecté par une telle occupation lors de tous travaux reliés à celui-ci.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved to adopt a resolution authorizing an occupation of the public domain to the owners of lot #3 510 870 at 639 Cull road, and that with conditions as identified in the French version, for permanent use of the Cull road right-of-way for the purpose of burying an electrical power line for a future residence.

Demande de Domtar – travaux sur le chemin Keenan : 2020-07-06, 7 **Attendu que** Domtar inc. a déposé un projet d'élargissement du chemin Keenan devant le lot 3 511 333 afin de permettre la sortie des camions forestiers;

Attendu que le représentant de Domtar a discuté du projet avec le responsable de voirie de la Municipalité du Canton de Melbourne et qu'il approuve le projet;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu à l'unanimité que le conseil autorise un élargissement temporaire du chemin Keenan devant le lot 3 511 333 afin de permettre la sortie des camions forestiers de Domtar inc.; que cet élargissement temporaire ne devrait être réalisé que dans l'année où le bois sera coupé sur le lot 3 511 333; que les matériaux utilisés pour cet élargissement seront retirés une fois la coupe terminée.

Whereas Domtar Inc. has tabled a project to widen Keenan road in front of lot 3 511 333 in order to allow the exit of timber trucks; whereas the

representative of Domtar discussed the project with the responsible for roads of the township of Melbourne, who approves the project;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison it is resolved unanimously that council authorizes the widening of Keenan road in front of lot 3 511 333 in order to allow the exit of Domtar Inc. timber trucks; that this temporary enlargement should only be carried out in the year when the timber will be cut on lot 3 511 333; that the material used for this enlargement will be removed once the cut is complete.

CPTAQ – Dossiers du mois : 2020-07-06 La correspondance relative aux dossiers du mois (1347-43-5706, lot # 3 892 266 sur le chemin Cull) a été déposée et expliquée par la directrice générale/secrétaire-trésorière. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the director general/secretary-treasurer.

Correspondances : 2020-07-06 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 2 juin 2020 au 6 juillet 2020, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from June 2nd, 2020 till July 6th, 2020 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Politique du gestionnaire : 2020-07-06, 8 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil renouvelle « La Politique de gestionnaire du Canton de Melbourne » tel que décrit dans un document déposé aux archives de la Municipalité; que le Conseil autorise le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité ladite politique.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved to renew the administrative policy for municipal employees of the Township of Melbourne as outlined in a document filed in the archives of the municipality under the name « *La Politique de gestionnaire du Canton de Melbourne* »; it is also resolved that Council authorize the mayor and the director general/secretary-treasurer to sign this policy.

Demande d'aide financière pour un projet de camp de jour pour les jeunes de 11 à 15 ans : 2020-07-06, 9 **Attendu que** monsieur François Daigle élabore un concept de camp d'été pour les jeunes de 11 à 15 ans et souhaite le mettre en place pour cet été;

Attendu que le but de ce camp est de promouvoir l'activité physique, d'initier les jeunes à de nouveaux sports et d'activités artistiques et de créer de nouveaux liens afin de s'unir et de passer un été génial;

Attendu qu'afin de réaliser ce projet, Monsieur Daigle demande une aide financière de la municipalité;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité que le conseil appuie la demande de Monsieur François Daigle quant à un projet de camp d'été pour les jeunes de 11 à 15 ans; que si le projet se réalise la Municipalité accordera un montant de 630 \$ afin de couvrir une partie des dépenses; que les candidats privilégiés au camp seront les jeunes de Richmond, Canton de Cleveland et Canton de Melbourne.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller, it is resolved unanimously that the Township of Melbourne supports Mr. François Daigle's request for funding to establish a summer camp program for youth between 11 and 15; that this camp is to promote physical activity, introduce young people to new sports and artistic activities and to create new ties in order to have a great summer; that if the project is realized the Municipality will grant an amount of 630\$ to

cover part of the expenses; that the preferred candidates accepted at the camp will be young people from Richmond, Canton de Cleveland and the Township of Melbourne.

Demande de participation municipale – Bureau d'accueil : 2020-07-06, 10 **Attendu que** le Comité rayonnement de la Ville de Richmond travaille à l'installation d'un bureau d'accueil touristique de la région de Richmond sur la rue Principale à Richmond;

Attendu que le bureau ouvrira le 10 juillet, et ce jusqu'au 7 septembre 2020;

Attendu que le Comité Rayonnement demande la participation financière de la Municipalité du Canton de Melbourne;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la dépense pour la cotisation annuelle, Tarif COVID, de 30 ¢/ habitant pour 2020, soit un montant de 319,20\$.

Whereas the « *Comité rayonnement de la Ville de Richmond* » is working on setting up a tourist office for the Richmond area on Main Street; whereas the office will open on July 10th until September 7th, 2020; whereas the committee requests the financial participation of the Township of Melbourne;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Langeveld it is resolved unanimously that Council authorizes the expenditure for an annual subscription, COVID rate of 30 ¢ / citizen for 2020, representing an amount of 319,20 \$.

Location de la salle communautaire : 2020-07-06, 11 **Considérant** la situation actuelle avec le virus de la COVID-19 et des consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité que le Conseil ne souhaite pas reprendre la location de la salle communautaire, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Considering the current situation with the COVID-19 virus and the instructions issued by the competent authorities in order to limit its spread;

It is moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, and resolved unanimously that Council does not wish to resume renting the community hall until further notice.

Publicités/dons : 2020-07-06, 12 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif:

Fondation du CHUS	100 \$
Action Saint-François	150 \$

Moved by councillor Miller seconded by councillor Morrison, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for donations to non-profit organizations.

Soumissions - projet « rechargement chemin Healy » : 2020-07-06, 13 La Municipalité a reçu deux soumissions concernant le projet de rechargement avec un granulats ardoise concassée 0-3/4", sur le chemin Healy afin d'y améliorer l'état de la chaussée;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la soumission la plus basse des deux soumissions conformes, soit celle de

Jim Coddington à 18,84 \$(avant taxes) par tonne métrique pour la fourniture de 4 000 tonnes métriques d'un granulat ardoise concassée 0-3/4" (transport, épandage, nivelage, compaction et abat-poussière inclus) au rechargement du chemin Healy.

The municipality received two tenders for the project to gravel Healy Road with crushed slate 0-3/4" to improve the condition of the road bed.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the lowest of the two conforming tenders for the purchase of 4 000 metric tons of crushed slate 0-3/4" (transport, spreading, levelling, compaction and dust suppressant included), that of Jim Coddington at 18,84 \$ (before taxes) per metric ton.

Soumissions - projet « rechargement chemin Grainger » : 2020-07-06, 14 La Municipalité a reçu deux soumissions concernant le projet de rechargement avec un granulat ardoise concassée 0-3/4", sur le chemin Grainger afin d'y améliorer l'état de la chaussée;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la soumission la plus basse des deux soumissions conformes, soit celle de Jim Coddington à 16,74 \$(avant taxes) par tonne métrique pour la fourniture de 3 000 tonnes métriques d'un granulat ardoise concassée 0-3/4" (transport, épandage, nivelage, compaction et abat-poussière inclus) au rechargement du chemin Grainger.

The municipality received two tenders for the project to gravel Grainger Road with crushed slate 0-3/4" to improve the condition of the road bed.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Garrett, it is resolved to accept the lowest of the two conforming tenders for the purchase of 3 000 metric tons of crushed slate 0-3/4" (transport, spreading, levelling, compaction and dust suppressant included), that of Jim Coddington at 16,74 \$ (before taxes) per metric ton.

Avenant à l'offre de service d'EXP. – réfection du chemin de Montréal : 2020-07-06, 15 **Attendu que** l'offre de service professionnel dans le cadre du projet de réfection d'un tronçon du chemin de Montréal consistait à la préparation de plans et devis incluant une étude hydraulique (sans rapport) permettant la conception des nouveaux ponceaux;

Attendu qu'une demande d'autorisation a été déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour une intervention en milieux humides et hydriques;

Attendu que le MELCC exige la réalisation et le dépôt d'une étude hydraulique complète avec production d'un rapport;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu unanimement que le conseil accepte l'avenant à l'offre de service professionnel du 5 novembre 2018 de la firme EXP. au montant de 2 750 \$ (plus taxes) pour l'élaboration des plans et devis pour les travaux sur le chemin de Montréal, et ce, selon l'avenant déposé en date du 3 juin 2020.

Whereas the offer for professional services of the project to repair a section of the Montreal road consisted in the preparation of plans and specifications including a hydraulic study (without report) allowing for the design of the new culverts; whereas an authorization request has been submitted to the MELCC for an intervention in wet and aquatic environments; whereas the MELCC requires the realization and the deposit of a complete hydraulic study with production of a report;

It is moved by councillor Morrison, seconded by councillor Enright and resolved unanimously that the council accepts the addendum to the offer of professional services of November 5th, 2018 from the firm EXP. in the

amount of 2 750 \$ (plus taxes) for the preparation of plans and specifications for the work on the Montreal road, and this, according to the amendment filed on June 3rd, 2020.

Chemin Valley – poteaux Bell à être déplacé : 2020-07-06, 16
Attendu que sur le chemin Valley, devant le 875 chemin Valley, il y a deux (2) poteaux de Bell dans l'emprise du chemin municipal;

Attendu que la Municipalité a un projet de réfection d'un tronçon de 200 m du chemin Valley (devant le 875 chemin Valley) pour la sécurité des usagers dudit chemin;

Attendu que l'emplacement actuel des poteaux de Bell pourrait nuire à ces travaux;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise qu'une demande soit envoyée à Bell pour le déplacement de deux poteaux sur le chemin Valley, devant le 875 chemin Valley, pour permettre à la réfection d'un tronçon de 200 m pour la sécurité des usagers dudit chemin.

Whereas on Valley Road, in front of the civic address 875, Valley Road, there are two poles belonging to Bell on the shoulder of the municipal road; whereas the Municipality has a plan to rework the road at this spot for the safety and security of the users; whereas the current location of the Bell posts is detrimental to this work;

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Morrison, it is resolved that the Council authorizes that a request be sent to Bell to move the two poles situated on the Valley Road in front of the address 875, Valley Road, to allow the correction of the road for the safety and security of the users.

Virée de camions – Chemins Fowler et Dénommée : 2020-07-06, 17
Attendu que sur certains chemins municipaux les camions de service (déneigement, ordures, recyclage) ne peuvent pas virer à l'intérieur de l'emprise du chemin municipal;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne a besoin d'aménager des aires de virage pour permettre aux camions de service (déneigement, ordures, recyclage) de virer;

Attendu que la Municipalité a besoin de la permission des propriétaires concernés de permettre à la Municipalité d'aménager des aires de virages et de permettre aux camions d'empiéter sur une lisière de leur terrain;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise qu'une lettre soit envoyée aux propriétaires concernés pour demander une rencontre afin de valider avec eux leur acceptation d'une virée pour les camions de service sur leur propriété; que le Conseil autorise les dépenses concernant les coûts d'aménagement des virées; que le conseil autorise le maire à signer les ententes pour une aire de virage de camion avec chaque propriétaire concerné pour et au nom de la Municipalité.

Whereas the municipality needs to arrange turning points on some municipal roads to allow the service trucks (snow removal, garbage, recycling) to turn; whereas the Municipality needs permission from the owners concerned to allow the municipality to arrange the turning points and to allow the trucks to use a piece of their property to turn;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, it is resolved unanimously that Council authorizes the mailing of letters to the owners of properties where a turning point is necessary asking for a meeting to validate with them their acceptance of a turning point for the

service trucks on their property; that Council authorizes the expenses to fix these turning points; and that Council authorizes the mayor to sign the agreements for a turning point with each owner concerned for and in the name of the municipality.

Lettre pour la disposition des boues de fosses septiques : 2020-07-06, 18 Dans le cadre du contrat pour la vidange, le transport, le transbordement et le traitement des boues des fosses septiques, l'entrepreneur devait présenter la preuve qu'il a obtenu du propriétaire du site utilisé pour le transbordement une autorisation lui permettant de procéder au dit transbordement.

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve un deuxième site de traitement de boues de fosses septiques à être utilisé pour la disposition des boues de fosses septiques du Canton de Melbourne soit le site de l'entreprise Sanitaires G. Campbell inc. à Cowansville.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller it is resolved unanimously that the council of the Township of Melbourne approves the septic tank sludge treatment site of the company Services Sanitaires G. Campbell inc. in Cowansville; that this site could be used occasionally for the disposal of septic tank sludge from the Township of Melbourne.

Soumission – achat et installation d'un nouveau débitmètre au 1035, route 243 : 2020-07-06, 19 **Considérant que** la firme Les compteurs Lecomte Ltée a procédé à la vérification de la précision du débitmètre au 1035, route 243;

Considérant que le rapport de cette vérification démontre que le débitmètre ne respecte pas les normes du MDDELCC;

Considérant la recommandation d'installer un compteur d'eau à l'horizontale;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Les compteurs Lecomte Ltée., (selon les termes de l'offre déposée aux archives) relative à l'achat et installation d'un débitmètre magnétique au 1035, route 243.

Considering that the firm Les compteurs Lecomte Ltée. verified the accuracy of the water flow meter at 1035 Route 243; considering that the verification report shows that the water flow meter does not respect the standards of the MDDELCC; considering the recommendation to install a horizontal water meter;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Morrison, it is resolved to accept the offer of Les compteurs Lecomte Ltée., (on terms as filed in the municipal archives) concerning the purchase and installation of a magnetic water flow meter at 1035, route 243.

Factures : 2020-07-06, 20 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 247 204,56 \$) et des chèques émis (montant : 90 934,35 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (247 204,56 \$) and the payments issued (90 934,35 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Morrison, seconded by councillor Jeff Garrett that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia – Départ de l'inspecteur municipal : 2020-07-06, 21 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise une dépense de 150 \$ pour l'achat de cartes cadeaux comme marque d'appréciation à envoyer à Monsieur Ali Ayachi, accompagnées d'une carte le remerciant pour ses nombreuses années de travail de l'inspecteur municipal pour la Municipalité du Canton de Melbourne.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it was unanimously resolved that the Council authorize an expenditure of 150 \$ for the purchase of gift cards as a mark of appreciation to be sent to Mr. Ali Ayachi accompanied by a card thanking him for his many years of work as a municipal inspector for the Township of Melbourne.

Varia – Boîtes postales communautaires – chemin de l'Hôtel de Ville : 2020-07-06, 22 **Considérant que** l'emplacement des boîtes postales communautaires sur le chemin de l'Hôtel de Ville est jugé dangereux par les membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité par les conseillers de recommander à Postes Canada un nouvel emplacement, plus sécuritaire, sur le chemin du Cimetière pour les boîtes postales communautaires.

Considering that the location of community mailboxes on Town Hall Road is considered dangerous by the council members;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Miller it is unanimously resolved by the councillors to recommend to Canada Post a new, safer location on Cemetery Road for the community mailboxes.

Levée de la séance : 2020-07-06, 23 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 21 h 20. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 3 août 2020.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Enright that this meeting be closed at 9:20 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday August 3rd, 2020.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 7e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt.

James Johnston
Maire